



Bulletin départemental n°241

Du 30 mars 2017



Sommaire:

Pôle académique du DNB :

Communiqué de la Direction des Transports du Conseil départemental de Vaucluse

Pôle 1er degré :

Arrêté de carte scolaire mars 2017

Avignon, le 27 mars 2017

Communiqué de la Direction des Transports du Conseil départemental de Vaucluse :

« Chaque année, le Conseil départemental de Vaucluse tente d'adapter, au mieux, les services de transport à destination des établissements scolaires qui en font la demande.

Compte tenu du calendrier exceptionnel retenu cette année pour le Diplôme National du Brevet et du nombre important de centres d'examen, il ne sera malheureusement pas possible de proposer un service de transport adapté pour l'épreuve du jeudi 29 juin 2017 -13h30, tout en garantissant une communication uniforme pour l'ensemble des établissements.

En effet, l'horaire retenu ne permet pas d'aménager les transports de tous les établissements concernés, et donc d'apporter un service de qualité aux élèves et à leurs familles.

Aussi, pour les deux journées des jeudi 29 et vendredi 30 juin 2017, les transports seront assurés aux horaires habituels qui sont compatibles avec les horaires des épreuves.

Je vous remercie de diffuser suffisamment en amont cette information aux familles afin qu'elles puissent prendre les dispositions nécessaires. »

Pour le Président,
Par délégation
Emmanuelle PAING

Directrice des Transports

Le Directeur académique des services de l'éducation nationale

Vu le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 donnant délégation de pouvoir aux directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental consulté le 2 février 2017

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale consulté le 8 février 2017

ARRÊTÉ

Article unique : sont prononcées, pour prendre effet à compter de la rentrée scolaire 2017, les mesures suivantes :

I. OUVERTURES DE CLASSES :

1. Écoles maternelles :

		Rentrée 2017 Nombre de classes
AVIGNON	MASSILLARGUES	4
AVIGNON Montfavet	SAINTE CATHERINE	7

Création d'une décharge de direction :

		Rentrée 2017 Quotité
AVIGNON	MASSILLARGUES	0,25

2. Écoles élémentaires :

		Rentrée 2017 Nombre de classes
AUBIGNAN	LA GARENNE	12
AVIGNON	LES ROTONDES	10 (dont 1 ULIS)
AVIGNON	LOUIS GROS	12 (dont 2 ULIS)
AVIGNON	PIERRE DE COUBERTIN	15
AVIGNON	SAINT ROCH	13 (dont 1 ULIS)
AVIGNON	STUART MILL	11 (dont 1 ULIS)
BEDARRIDES	JACQUES PREVERT	10
CARPENTRAS	LA QUINTINE	14 (dont 1 ULIS)
CAVAILLON	JEAN MOULIN	14
JONQUIERES	FREDERIC MISTRAL	7
LA TOUR D'AIGUES	LUCIE AUBRAC	12
ORANGE	ALBERT CAMUS	11
VEDENE	DAUDET GROUPE A	9
VIOLES	FERNAND BOYER	5

Modification de 4 décharges de direction :

		Rentrée 2016 Quotités	Rentrée 2017 Quotités
AVIGNON	LES ROTONDES	0,33	0,50
BEDARRIDES	JACQUES PREVERT	0,33	0,50
CARPENTRAS	LA QUINTINE	0,50	1,00
CAVAILLON	JEAN MOULIN	0,50	1,00

3. Écoles primaires :

		Ouvertures	Rentrée 2017 Nombre de classes
ST ROMAN DE MALEGARDE	JEAN MOULIN	élémentaire	2 (2 élém)
ST SATURNIN LES APT	EMPEREUR	élémentaire	7 (2 mat + 5 élém)

II. FERMETURES DE CLASSES :

1. Écoles maternelles :

		Rentrée 2017 Nombre de classes
APT	LES ROMARINS	3
CAMARET SUR AIGUES	LA SOULEIADO	6
SARRIANS	LES P'TITS MOUSSES	5

Fermeture d'une décharge de direction :

		Rentrée 2017 Quotité
APT	LES ROMARINS	0

2. Écoles élémentaires :

		Rentrée 2017 Nombre de classes
APT	JEAN GIONO	10
LAURIS	LES AIRES	8
MALEMORT DU COMTAT	FELIX GRAS	5
SAINT DIDIER	ELEMENTAIRE	4
SARRIANS	MARIE MAURON	8 (dont 1 ULIS)

3. École primaire :

		Fermeture	Rentrée 2016 Nombre de classes
GOULT	RENE CHAR	élémentaire	4 (1 mat + 3 élém)

III. FERMETURES CONDITIONNELLES DE CLASSES :

Écoles élémentaires :

		Rentrée 2017 Nombre de classes si fermeture
BRANTES	ELEMENTAIRE	0
CAROMB	ELEMENTAIRE	8

IV. Postes « plus de maîtres que de classes » :

- Les 25 postes créés les années précédentes sont ouverts à titre définitif.
- Ouverture de 6 postes supplémentaires :

Implantations en Éducation Prioritaire (5) :

- AVIGNON élémentaire Les Rotondes (REP +)
- CAVAILLON élémentaire Charles de Gaulle (REP +)
- AVIGNON élémentaire Roland Scheppler (REP)
- CARPENTRAS élémentaires Les Amandiers A et B (REP)
- VALREAS élémentaire Marcel Pagnol (REP)

Implantations hors Éducation Prioritaire (1) :

- SORGUES élémentaire Jean Jaurès

V. Postes destinés à la scolarisation des moins de 3 ans :

- Sont reconduits les 4 postes créés les années précédentes.

- 2 autres postes sont susceptibles d'être créés à :
 - APT maternelle La Ruche
 - AVIGNON maternelle Saint Roch (REP)

VI. UPE2A :

- Ouverture de 2 postes :
 - CARPENTRAS élémentaire La Quintine : demi-poste
 - CAVAILLON élémentaire Les Ratacans : 1 poste
 - MONTEUX primaire Marcel Pagnol : demi-poste

VII. Postes ASH :

- **ULIS école :**
 - Ouverture à MAZAN élémentaire La Condamine

- **RASED :**

1. Postes de maîtres E :

2 transferts de rattachement dans la circonscription d'Apt :

- APT maternelle Les Romarins (fermeture)
- GOULT primaire René Char (ouverture)

- ST SATURNIN LES APT primaire Empereur (fermeture)
- SAULT élémentaire (ouverture)

2. Poste de psychologue :

1 transfert dans la circonscription d'Avignon 1 :

- AVIGNON Montfavet élémentaire Ste Catherine (fermeture)
- AVIGNON élémentaire J-H Fabre B (ouverture)

3. Postes de référents :

Ouverture de 3 postes rattachés à :

- collège Rosa Parks - CAVAILLON
- collège Victor Schoelcher - STE CECILE LES VIGNES
- collège Lou Vignares - VEDENE

4. Poste de conseiller pédagogique formation et TICE :

Confirmation que le poste ouvert à titre définitif en février 2016 est celui d'un conseiller pédagogique.

IX. POSTES TR et Brigades de formation :

- Ouverture de 5 postes de TR dans les circonscriptions de :
 - AVIGNON 2 : maternelle La Trillade – AVIGNON
 - BOLLENE : primaire Josette Constant - VISAN
 - CAVAILLON : élémentaire Fernand Perrin – CAUMONT SUR DURANCE
 - L'ISLE SUR LA SORGUE : primaire Marcel Pagnol – MONTEUX
 - ORANGE : primaire Martignan – ORANGE

- Ouverture de 3 postes de Brigade de Formation

X. POSTES DE MAITRES FORMATEURS :

- Transfert dans la circonscription de BOLLENE :
 - Fermeture à BOLLENE maternelle Joliot Curie
 - Ouverture à VAISON LA ROMAINE élémentaire Jules Ferry

- La quotité des décharges passe de 0.25 à 0.33 ETP

XI. POSTES FLECHES :

- **Allemand :**
 - Ouverture d'un poste à LA TOUR D'AIGUES élémentaire Lucie Aubrac par transformation d'un poste d'adjoint sans spécialité vacant
 - Fermeture d'un poste vacant au PONTET élémentaire Henri Bosco et transformation en poste d'adjoint sans spécialité
 - Fermeture d'un poste vacant au PONTET élémentaire Louis Pasteur et transformation en poste d'adjoint sans spécialité

➤ **Chinois :**

- Le poste à temps complet à AVIGNON élémentaire J-H Fabre est transformé en poste à mi-temps

XII. DECHARGE PARTICULIERE ouverte pour l'année 2017-2018 :

- 0,50 ETP pour « Classe à Horaires Aménagés Musique » (CHAM) à l'école élémentaire Jules Ferry à VAISON LA ROMAINE.

Avignon, le 16 mars 2017



Dominique BECK

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a vertical line and a horizontal stroke at the bottom.